

N/REF : 26/01/2026 11H26 C:263169 I:33807
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 26/01/2026 a 11H26

MR BOUCARD

**65 AVENUE GENERAL DE GAULLE
38120 ST EGREVE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 02 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 65 GENERAL DE GAULLE ST EGREVE
M BOUCARD 07 67 06 67 13
TARIF 465,37 TTC EN CHEQUE
MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 1M3
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 02/02/2026 A 08H30
POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 1M3
CURAGE ARRIVEE ET DEPART
CONTROLE BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE N 0001739 SOCIETE GENERALE DU 02/02/26 465,37 EUROS TTC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.11 a 20km	1	423,07	423,07

TOTAL H.T.	423,07
T.V.A. a 10,00%	42,30
TOTAL T.T.C.En EURO	465,37

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN